

POPSU MÉTROPOLIS  
MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

PROPOSITION DE RECHERCHE

ART DEV+CEPEL+LIFAM+PROJEKT

Remarque : figureront sur la version définitive les logos utiles.



## Petite histoire de la constitution du consortium de recherche

Le consortium rassemble une quinzaine de chercheurs (7 femmes / 8 hommes) issus de la science politique, de la géographie, de la sociologie, de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, du design. Ils inscrivent leurs recherches respectives dans le cadre de quatre unités de recherche : l'UMR Acteurs, Ressources, Territoires dans le Développement (ART Dév), le Centre d'Études Politiques de l'Europe Latine (CEPEL), le Laboratoire Innovation Formes Architecture Milieux (LIFAM) et PROJEKT.

Si localement une pré-connaissance existait entre les trois premiers, montpelliérains, du fait de collaborations croisées, pour certaines déjà anciennes, PROJEKT, unité abritée par l'université de Nîmes, a introduit la nouveauté. Cette pré-connaissance ne vaut toutefois pas pour l'ensemble des chercheurs rassemblés pour POPSU MÉTROPOLIS au sein de ce consortium. S'ils se connaissent pour leurs travaux respectifs, ils n'ont pas eu tous l'occasion de partager une expérience de recherche.

Sous l'impulsion de Montpellier Méditerranée Métropole, très vite, un premier groupe de chercheurs a pu se mobiliser et engager la réflexion (12 juillet 2018). Très vite également, ce groupe de chercheurs/technicien est parvenu à consigner les enjeux que la Métropole souhaitait placer au cœur de la recherche-action. En réponse, les chercheurs ont traduit en question de recherche les enjeux identifiés.

Le document qui a été discuté à l'occasion du séminaire d'orientation à Montpellier le 6 septembre 2018 au domaine de Méric a reçu un accueil enthousiaste de tous les participants. Il a posé le socle de la proposition de recherche consignée dans ce document puisque nous y retrouvons l'apport déterminant d'Emmanuel Négrier sur la thématique « Culture », le cadre problématique de la thématique « Littoral » borné par Isabelle Berry-Chikhaoui, Valérie Lavaud-Letilleul et François Valéas, prenant appui pour le premier sur une grande expérience de recherche dans ce champ, et pour les seconds notamment sur une pratique de travail collectif éprouvée. En ce début septembre, Emmanuel Négrier et Johana Baticle ont déjà pu dialoguer et entrevoir leur collaboration. La thématique « foncier », malgré la mobilisation de tous, ne trouve pas encore une forme satisfaisante, mais l'intérêt manifesté par chacun permet de la maintenir.

C'est ainsi qu'un deuxième temps s'ouvre : la consolidation du consortium. Elle prendra plusieurs formes et agira positivement sur l'ensemble de la proposition. Deux réunions de travail (27.09 et 4.10) faciliteront ce pas en avant. Félix Dupin-Meynard (CEPEL) rejoint la thématique « Culture », Laura Michel (CEPEL) et Sylvain Barone (G-EAU, IRSTEA) s'engagent sur la thématique « Littoral » en développant un deuxième objet de recherche déployé cette fois sous l'angle de l'action publique. Enfin, Aurélie Delage, maître de conférences à l'université de Perpignan, et membre d'ART dév., se rapproche d'Arnaud Huc et Laurent Viala, qui ont repris le texte initial, fruit de la réflexion collective, et apporte sa contribution en travaillant dans l'existant.

Désormais, une nouvelle étape attend le consortium ; elle prend deux formes liées : d'une part, développer les modes de collaborations adaptés à la recherche-action, d'autre part, insérer cette démarche dans la logique de coproduction qui anime l'idée même de la plateforme. Ainsi, dans cette perspective, plusieurs dispositifs ont été imaginés. Ils prennent des formes variables et n'ont pas tous le même poids. On notera ainsi le travail qu'engagera un membre de l'équipe, Khedidja Mamou (LIFAM), afin de renforcer la transversalité de la recherche en lançant dès le départ un travail de reformulation des enjeux et questions de recherche avec les intéressés (chercheurs, techniciens, élus). L'intervention spécifique de Belinda Redondo et Thomas Watkin viendra progressivement nourrir la vie de la plateforme locale en lien avec les investigations des chercheurs notamment dans le champ du design des politiques publiques, de la maîtrise d'usage, des démarches de co-construction et d'intelligence collective à mobiliser. Enfin, pour une plus grande lisibilité, des contacts facilités et des temps de coordination et de synthèse efficaces, chaque thématique locale fait l'objet d'une co-coordination.

Fabien Blasco, référent Montpellier Méditerranée Métropole  
Laurent Viala, référent consortium de recherche

## Contributions à la proposition de recherche de la plateforme locale à Montpellier

### Contexte local

- Rémy AILLERET, DGA, Directeur-adjoint du Département Développement et Aménagement Durables du Territoire (DDADT), Montpellier Méditerranée Métropole
- Fabien BLASCO, Directeur Innovation politiques contractuelles Sig, Département Développement et Aménagement Durables du Territoire (DDADT, Montpellier Méditerranée Métropole) Laurent VIALA, Maître de conférences, géographie, urbanisme, LIFAM

### Thématique partagée

- Fabien BLASCO, Directeur Innovation et politiques contractuelles Sig, DADDT, Montpellier Méditerranée Métropole
- Laurent VIALA, Maître de conférences, géographie, urbanisme, LIFAM
- Tous les membres du consortium,

### Thématique locale Culture

- Johana BATICLE, Maître de conférences associée, architecture urbanisme, LIFAM
- Félix DUPIN-MEYNARD, Chargé d'études, science politique, CEPEL
- Emmanuel NEGRIER, directeur de recherche, science politique, CEPEL

### Thématique locale Littoral

- Pour le cadre problématique :
  - o Isabelle BERRY-CHIKHAOUI, Maître de conférences, géographie, ART DEV
  - o Valérie LAVAUD-LETILLEUL, Professeur d'université, géographie, ART DEV
  - o François VALEGEAS, Maître de conférences, urbanisme, aménagement, ART DEV
- Pour l'objet de recherche n°1
  - o Isabelle BERRY-CHIKHAOUI, Maître de conférences, géographie, ART DEV
  - o Valérie LAVAUD-LETILLEUL, Professeur d'université, géographie, ART DEV
  - o François VALEGEAS, Maître de conférences, urbanisme, aménagement, ART DEV
- Pour l'objet de recherche n°2
  - o Sylvain BARONE, Chargé de recherche, science politique, G-EAU, IRSTEA
  - o Laura MICHEL, Maître de conférences, science politique, CEPEL

### Thématique locale Foncier

- Aurélie DELAGE, Maître de conférences, urbanisme, aménagement, ART DEV
- Arnaud HUC, ATER, science politique, CEPEL
- Laurent VIALA, Maître de conférences, géographie, urbanisme, LIFAM

### Dispositif de travail et fonctionnement de la plateforme

- Fabien BLASCO, Directeur Innovation et politiques contractuelles, DADT, Montpellier Méditerranée Métropole
- Khedidja MAMOU, Maître de conférences, architecture, sociologie, LIFAM
- Belinda REDONDO, ATER, urbanisme, design, PROJEKT
- Thomas WATKIN, Maître de conférences, sociologie, urbanisme, design, PROJEKT
- Laurent VIALA, Maître de conférences, géographie, urbanisme, LIFAM
- L'ensemble des membres

## SOMMAIRE

1.	LE CONTEXTE LOCAL .....	6
1.1.	LE CONTEXTE METROPOLITAIN .....	6
1.2.	LES CONDITIONS DE LA FABRIQUE DE LA METROPOLE .....	6
1.3.	LES ENJEUX ACTUELS .....	6
2.	LES THÉMATIQUES RETENUES POUR LA DEMARCHE POPSU METROPOLES .....	8
2.1.	LA THEMATIQUE PARTAGEE .....	8
2.1.1.	La problématique .....	8
2.1.2.	Les questions et les échelles .....	8
2.1.3.	Un objet en partage .....	9
2.2.	LES TROIS THEMATIQUES LOCALES .....	9
2.2.1.	Thématique 1 — Culture .....	10
~	Problématique .....	10
~	Les objets d'étude .....	11
~	La méthode .....	11
~	Les attendus .....	11
2.2.2.	Thématique 2 — Littoral .....	11
~	La problématique .....	11
~	Objet n°1. ....	13
~	La méthode .....	13
~	Les attendus .....	14
~	Objet n°2. ....	14
~	La méthode .....	15
~	Les attendus .....	15
2.2.3.	Thématique 3 — Foncier .....	15
~	La problématique .....	15
~	Les objets d'étude .....	16
~	La méthode .....	17
~	Les attendus .....	18
3.	LE DISPOSITIF DE TRAVAIL ET LE FONCTIONNEMENT ENVISAGÉS POUR LA PLATEFORME LOCALE .....	19
3.1.	CONCEPTION DE LA PLATE-FORME LOCALE .....	19
3.1.1.	Participants (détails cf. 5.) .....	19
3.1.2.	Modalités de coproduction praticiens/chercheurs .....	19
3.1.3.	Formats retenus .....	20
3.1.4.	Fréquence des temps d'échanges .....	20
3.1.5.	Effets attendus .....	20
3.2.	LIVRABLES : NATURE ET FORME .....	21
3.3.	DISPOSITIFS DE VALORISATION PROJETS .....	21
3.3.1.	Nature des dispositifs .....	21
3.3.2.	Calendrier indicatif .....	21
3.3.3.	Modalités de diffusion .....	22

## 1. LE CONTEXTE LOCAL

### 1.1. Le contexte métropolitain

L'arc languedocien depuis la Mer Méditerranée jusqu'aux reliefs cévenols, du Larzac ou des Corbières, constitue non seulement la façade de la Région Occitanie sur le bassin méditerranéen, mais aussi une mosaïque d'identités, de paysages remarquables associés à un écosystème environnemental recensé comme hot spot mondial de biodiversité, de dynamiques économiques, culturelles, etc. qui partagent des enjeux communs. Montpellier a la chance de pouvoir conjuguer son développement à l'échelle d'un réseau d'agglomérations aux identités et aux caractéristiques différenciées et complémentaires : l'écosystème formé par les pôles urbains de Sète, Montpellier, Cœur d'Hérault, Nîmes et Alès, Béziers et Narbonne. De ce point de vue, le maillage de ce réseau urbain polycentrique constitue un atout majeur pour la structuration, le développement et la diffusion des fonctions métropolitaines. Cet ensemble d'aires urbaines, qui s'étend des contreforts des Cévennes au Lido de Sète, réunit au moins un million d'habitants, soit le deuxième foyer de population et d'activité de la région Occitanie. Il bénéficie de l'effet accélérateur et cumulé des cinq fonctions métropolitaines définies par l'INSEE « conception-recherche », « prestations intellectuelles », « commerces interentreprises », « gestion » et « culture-loisirs ». Il possède en effet des atouts majeurs avec des taux de croissance démographique et économique supérieurs à la moyenne nationale, des infrastructures (portuaires, aéroportuaires, ferroviaires, autoroutières dont la mise à niveau est engagée), des capacités d'innovation et de recherches (centres universitaires, de recherche, hospitaliers), des dynamiques économiques, des équipements et des événements culturels, sportifs, etc. de rangs souvent européens.

### 1.2. Les conditions de la fabrique de la métropole

Le passage d'une organisation transformationnelle dans la constitution des nouveaux EPCI (logique d'élargissement des périmètres dans les années 2000) et la formation de nouvelles identités politico-territoriales, à une logique transactionnelle entre ces EPCI, sur la base d'objets de politiques publiques locales communs, était un élément de conclusion de POPSU 1. À la transition vers l'intercommunalité des années 2000 correspondait un leadership de type transformationnel, conçu de façon centrale, très investi dans le transfert de compétences, et traitant des enjeux de management dans un second temps. L'appareil et les projections (spatiales, sectorielles) de l'agglomération résultent de cette phase fondatrice. Lui succède une seconde phase de construction par un leadership transactionnel, qu'illustre parfaitement le modèle de création de la Métropole, où ont été élaborés de nouveaux outils politiques, comme le pacte des maires. Les contraintes du jeu politique métropolitain ne permettent pas cependant de penser une logique sans l'Autre. Les comportements de leadership oscillent encore entre transformationnisme et transactionnisme, selon des modalités que POPSU Métropoles sera en mesure de jauger par secteurs, en interaction, et en comparaison avec les autres sites métropolitains.

Pour l'illustrer on peut noter que les intercommunalités concernées par la dynamique métropolitaine de Montpellier ont engagé des échanges dans le cadre hautement symbolique de la Salle du Parlement des États du Languedoc du Château de Castries (potentiel ensemble Métropolitain initié par P. SAUREL en mars 2015). Ces dialogues visent à tisser de manière libre et respectueuse des volontés et des identités de chacun, les fils de multiples coopérations à venir. C'est déjà le cas entre Montpellier Méditerranée Métropole et plusieurs EPCI voisins ou plus distants.

### 1.3. Les enjeux actuels

Les enjeux auxquels sont confrontés une métropole de l'importance de celle de Montpellier sont évidemment multiples et embrassent de nombreux champs thématiques : social, économiques, écologiques, culturels, etc.

Dans le cadre de la démarche POPSU Métropole, centrée sur le développement des grandes agglomérations, certains enjeux se détachent cependant avec une acuité particulière.

L'ensemble métropolitain, resitué dans la grande aire urbaine esquissée ci-dessus, jouit au premier chef d'un environnement naturel, exceptionnel par sa diversité et sa richesse, qui fonde son attractivité, notamment touristique et résidentielle, ses atouts en termes de ressources naturelles (agricoles, économie verte, etc.) mais aussi ses fragilités face aux risques climatiques. Cette grande aire urbaine est en effet confrontée à des défis majeurs en matière de préservation de ses espaces naturels et de sa qualité de vie, mais aussi d'accueil des populations, de cohésion sociale et d'emplois, ainsi que d'échanges et de déplacements en constante augmentation. Ainsi, la question littorale devient au contact du développement métropolitain un enjeu urgent car les effets du changement climatique se font d'ores et déjà sentir. Plus globalement, la Métropole doit pouvoir se penser dans son très grand territoire d'accueil. Si, sur le plan politique, les échanges ont été initiés et si les premières actions ont bien été engagées, comment se projeter ?

Pour aborder avec une vision globale le futur de son territoire en éludant aucune des grandes questions auxquelles elle est confrontée, la Métropole a élaboré de 2015 à 2018, en concertation étroite avec l'ensemble des maires et des

acteurs du territoire, un document de cadrage de son développement dénommé « Montpellier Territoires, une métropole productive ». Ce document a été approuvé par le Conseil métropolitain et constitue le socle sur lequel se fondent la révision du SCoT, puis de tous les grands documents de planification et programmation : PLUi, PLH, PDU, PCAET, etc.

Montpellier Territoires a défini trois objectifs principaux et identifié cinq axes structurants à mettre en œuvre pour les réaliser.

Les trois objectifs fondamentaux s'énoncent ainsi : préserver deux tiers d'espaces naturels et agricoles et contenir le développement urbain sur un tiers du territoire en favorisant le réinvestissement urbain ; développer une offre de logements accessibles à tous en favorisant la diversité des parcours résidentiels ; favoriser le développement économique dans toute sa diversité par une offre adaptée et géographiquement bien répartie.

Les cinq axes structurants pour le projet de territoire sont :

- Le grand parc métropolitain – révéler le paysage de la Métropole comme bien commun,
- L'appropriation du risque – une stratégie pour acclimater la Métropole,
- Les dynamiques de développement urbain – Structurer l'urbanisation pour préserver l'équilibre du territoire,
- Organiser le rabattement des flux quotidiens – À travers un réseau efficace et économe,
- Métropole compacte, métropole efficace – Une stratégie économique pour accroître l'attractivité de la Métropole.

Plus généralement, ces fondamentaux du projet de territoire s'inscrivent dans ceux du projet stratégique de 3M, pour « une Métropole productive, éco-responsable, solidaire et connectée ».

Au final, la proposition de recherche portée par le consortium, en étroite collaboration avec la Métropole, a permis de doter la thématique partagée « La Métropole et les autres » (partagée avec les autres plateformes locales) d'une orientation se saisissant notamment de la projection de la Métropole avec les objectifs et les axes structurants qu'elle s'est donnée dans le cadre de la démarche « Montpellier Territoires » et du phénomène de métropolisation à l'échelle du très grand territoire. Les thématiques locales déclinent quant à elle cette visée au travers de questions en capacité de traduire cette projection. Il en ira ainsi pour la thématique de la culture, de celle du littoral mais également des enjeux fonciers liés à l'attractivité résidentielle.

## 2. LES THÉMATIQUES RETENUES POUR LA DEMARCHE POPSU METROPOLIS

### 2.1. La thématique partagée

On peut souligner la spécificité et l'originalité de la création de Montpellier Méditerranée Métropole, par le vote volontaire, traduisant le renforcement de l'échelon intercommunal dans le respect des souverainetés communales. Son prolongement dans la figure d'une métropole européenne et régionale ouverte sur la Méditerranée, qui s'inscrit dans la dynamique d'un réseau de villes au croisement de l'arc languedocien et des axes de communication nord-sud en s'appuyant sur ses dynamiques démographiques, économiques, universitaires, de recherche, culturelles et urbaines, ainsi que sur ce qui fonde sa qualité de vie. Les logiques transactionnelles qui se dessinent au contact des territoires directement voisins voire plus distants et les effets actuels ou attendus de ces dynamiques métropolitaines, constituent des points de focalisation que la Métropole souhaite interroger. Le traitement de la thématique partagée de la Métropole et des autres se saisit de cet enjeu.

#### 2.1.1. La problématique

Pour parler de la « Métropole et les autres », nous avons composé avec trois enjeux associés, formulés par la Métropole.

- D'une part, les enjeux autour du réseau urbain hérité ; un réseau de villes interdépendantes et connectées à leur arrière-pays et au littoral.
- D'autre part, les enjeux renvoyant aux logiques transactionnelles qui se dessinent au contact des territoires directement voisins voire plus distants. À ce stade, la réalité d'un réseau de villes métropolitain est interrogée quant à son existence, sa nature, sa forme, ses qualités, son actualité au travers notamment de sa mobilisation au service de l'ordre métropolitain et de son projet. Dans quelle mesure le maillage de ce réseau urbain dit polycentrique participerait-il à la structuration, au développement et à la diffusion des fonctions métropolitaines ? Autrement dit la figure du réseau, dont le territoire garderait la mémoire, joue-t-elle aujourd'hui encore ou peut-elle jouer demain un rôle structurant pour l'épanouissement de la Métropole, mais également le développement partagé de territoires voisins ne participant pas, ne bénéficiant pas ou ne souffrant pas nécessairement de la dynamique métropolitaine ?
- Enfin, les enjeux liés aux défis majeurs auxquels la Métropole est confrontée notamment en matière de préservation de ses espaces naturels. Ce dernier enjeu définit une mission claire : dans quelle mesure et selon quelles modalités notre hypothèse de la métropole en réseau répond-elle aux objectifs impérieux qui lui sont assignés que l'on résume souvent par deux objectifs en tension : maintenir l'attractivité et préserver les ressources.

#### 2.1.2. Les questions et les échelles

Nous proposons de développer une analyse qui déploie des échelles (territorialités) et des registres pour dire l'Autre ou les Autres, et différencier les problématiques tout en montrant leur articulation. Trois idées dominent.

- Premièrement, une histoire de la construction de la Métropole et les Autres est possible. Notre proposition s'attache par la synthèse à dire ce qu'ont été les grands moments d'inter-territorialité et des coopérations inhérentes. C'est prioritairement ici une histoire politique qui progressivement a élargi le champ des territorialités possibles et pris appui sur des enjeux sectoriels concrétisant ses ouvertures et ententes politiques.
- Deuxièmement, dans le cadre des réformes territoriales, et avec les dynamiques de coopérations naissantes ou plus affirmées, la Métropole de Montpellier et les EPCI voisins posent-ils les bases d'une nouvelle forme de « gouvernement urbain » avec des relations à aménager avec l'État et la Région par exemple, mais également des interlocuteurs non institutionnels diversifiés porteurs d'une expertise citoyenne et/ou sectorielle ?
- Troisièmement, nous proposons de traduire localement la thématique partagée en distinguant :
  - D'une part, ce qui incarne l'ordre métropolitain engageant le phénomène de métropolisation : la Métropole montpelliéraine dans son périmètre d'un côté et le continuum urbain dans lequel elle prend place de Sète à Nîmes et Alès d'autre part. L'Autre a pu et peut encore se manifester dans cet ensemble qui se constitue par intégrations successives. Nous parlerons de l'Autre déjà-là.
  - D'autre part, ce qui relève plus clairement également de cet Autre déjà-là qui désigne les territoires aux marges immédiates de l'ensemble métropolitain. Ces territoires qui participent des logiques

métropolitaines mais qui ont, sur le plan de l'organisation institutionnelle, opté pour la revendication d'une identité autre.

- Enfin, faire la part entre ces deux réalités évoquées à l'instant et une troisième que l'on nommera l'Autre distant. Il s'agit là des territoires à distance des dynamiques métropolitaines dont le développement repose sur des dynamiques très localisées. Des expériences de partenariat entre Métropole et ce type de territoires existent. D'autres sont à imaginer car il y a là, à distance, des territoires qui disposent de richesses qui peuvent faire l'objet de partenariats permettant de travailler à la métropole territorialisée (référence est ici faite au très grand territoire).

Au final, ce sont bien ces Autres que nous souhaitons mieux comprendre dans leur relation avec une Métropole en évolution. Il semble important de préserver la logique des échelles emboîtées pour apprécier le champ des possibles relativement aux questions qui se posent à la Métropole et qui dans notre proposition est résumée par l'idée de gouvernance métropolitaine, à fondement hautement territorial. Il est important de préciser que l'articulation de cette thématique partagée avec les thématiques locales permettra de développer des approches territoriales (littoral) qui autoriseront des approches sectorielles, et des positionnements sectoriels (culture) ouvrant nécessairement sur des terrains d'application localisés. La question foncière que nous souhaitons également aborder se veut davantage transversale. Quoiqu'il en soit si cette thématique partagée fournit un cadre aux thématiques locales, il faut considérer qu'une fois celles-ci mise en œuvre la première (la thématique partagée) bénéficiera en retour d'un second apport.

### 2.1.3. Un objet en partage

Comme ce sera le cas pour les thématiques locales, la thématique partagée est prise en charge au travers d'enjeux communs placés sous le regard croisé et articulé des intérêts et compétences disciplinaires rassemblés : urbanistiques, géographiques, sociaux, politiques, culturels, notamment. La Métropole et les autres est donc envisagée au prisme de l'organisation/la désorganisation de son territoire et des figures permettant de qualifier l'une ou l'autre. Il s'agit du premier point d'investigation.

Au-delà de l'histoire qu'il faut pouvoir faire de la Métropole et les autres, il est proposé de dresser une histoire de la figure du réseau à l'échelle montpelliéraine permettant de juger de sa permanence quant aux motifs qui l'ont fait exister, des formes qu'il a prises et du sens que tout cela a donné à la territorialité à l'œuvre. Il faudra pouvoir apprécier son existence même. Si toutefois ce n'était plus, en totalité ou en partie, la figure du réseau qui l'emporte, il nous faudra qualifier celles qui ont pris le relais, et/ou celle(s) qui prévale(nt) désormais et éventuellement cohabitent : qu'est-ce qui serait de l'ordre du réticulaire ? Qu'est-ce qui répondrait davantage à une organisation aréolaire ? Ces références réclament l'observation d'une distance critique autorisant la convocation (concomitante ou dissociée) d'autres figures (rhizomique, etc.) encourageant par exemple à rompre avec les logiques centre/périphérie et de hiérarchie urbaine. Comprendre les raisons de ces évolutions sera également indispensable. L'idée même de réseau peut être évoquée du point de vue de sa matérialité versus son caractère dématérialisé, nourrir des arrangements conceptuels permettant de le qualifier et de le mobiliser (redondance, maillage, polycentrisme, connectivité, densité, etc.), et renvoyer à des réalités assez variées et combinées (les thématiques sont nombreuses : déplacements, activités économiques, habitat, culture, loisirs, services (publics), etc.). Il sera ainsi utile d'élargir une approche ayant longtemps misé sur les agencements spatiaux pour favoriser une lecture valorisant les processus d'action. Si la notion de réseau (au cœur de notre hypothèse) a une résonance particulière ici à Montpellier (thèse de R. Dugrand<sup>1</sup>, l'une des grandes thèses portant sur l'urbain dans les années 1960), il faut pouvoir la projeter et la décliner en formulant d'autres hypothèses pouvant tout à la fois :

- Affirmer la persistance de ce réseau derrière d'autres formes d'organisation,
- Constaté son dépassement vers un autre modèle (aréolaire ?) qui déploierait des solidarités échappant aux cadres administratifs et politiques,
- Identifier une désorganisation.

## 2.2. Les trois thématiques locales

<sup>1</sup> Dugrand R., Villes et campagnes en Bas-Languedoc, Le réseau urbain du Bas-Languedoc méditerranéen, (thèse de doctorat), PUF, Paris, 1963, 638 p.

Les premiers jalons posés avec le thème partagé de la « Métropole et les autres » ont nourri les débats et les pistes pour appréhender l'inter-territorialité. Des premiers échanges chercheurs / techniciens, sont ressortis trois thèmes qui, tout en correspondant à des enjeux clés de la Métropole, prises solides sur les questions de construction d'un espace métropolitain, correspondaient à des champs exploratoires investis par les laboratoires en présence. Il s'agit de choix se voulant révélateurs de la diversité des sujets liant Montpellier et les agglomérations du « réseau de villes », et projetant la métropolisation à l'échelle du grand territoire.

### 2.2.1. Thématique 1 — Culture

#### ~ Problématique

Parce qu'elle interroge les enjeux d'identification territoriale et d'espace métropolitain, la question des politiques et pratiques culturelles est un excellent domaine d'étude pour aborder la thématique partagée de POPSU MÉTROPOLIS : « La métropole et les autres ».

Contexte : Montpellier se distingue dans le concert métropolitain par un choix institutionnel et politique constant en faveur de la culture. Cela s'est tôt repéré à l'échelle de la ville, puis de l'agglomération, et enfin de la métropole.

Au cours des dernières années, alors que beaucoup de pouvoirs territoriaux révisaient leur engagement financier à la baisse, la métropole montpelliéraine se distinguait encore en étant l'une des rares à revendiquer ce secteur dans les négociations de compétence avec le département. Elle se distinguait une deuxième fois en mettant à l'agenda des équipements nouveaux, dont le MoCo (centre d'art contemporain) est l'illustration. En troisième lieu, elle se portait candidate pour être capitale européenne de la culture en 2028. Que nous dit cet engagement de la dynamique de métropolisation, dans sa portée globale, internationale, mais aussi dans sa singularité sud-méditerranéenne ?

#### 3 hypothèses sur « La métropole culturelle et les autres » :

On peut proposer trois hypothèses empiriques et de recherche, sous l'angle de trois altérités problématiques : interterritoriale, paradigmatique, comparative.

**L'inter-territorialité** de la Métropole Culturelle est observable au travers de flux qui, contrairement à l'image qu'on en donne souvent, est très loin de ne concerner que l'espace intra-métropolitain. L'examen des pratiques culturelles, à l'occasion – par exemple – des festivals qui s'y déroulent, des saisons qui s'y construisent, montrera que les montpelliérains pratiquent la culture dans et hors métropole, tout comme des voisins « extra-métropolitains » pratiquent « leur » métropole en sens inverse. Ce premier brouillage des frontières pose évidemment des questions sociologiques (qui bouge, pourquoi, avec qui et comment ?), mais aussi des questions de prise en compte dans l'action publique de cet impensé interterritorial. En ce sens, l'examen des conditions dans lesquelles la Métropole est prise en compte en tant qu'espace par les autorités de niveau supérieur (département, région, État notamment) va de pair avec la façon dont les citoyens la repèrent comme espace de pratique, et dont les acteurs culturels et artistiques extra-métropolitains l'envisagent dans les dynamiques de leurs activités. Il s'agit aussi d'analyser les processus de coopération entre la Métropole et les autres espaces qui portent sur le secteur culturel. Ils fondent une analyse critique de la solidarité et du rayonnement métropolitain. Enfin, cette problématique interterritoriale interroge les lieux où prennent place les pratiques culturelles. Quelles – et où – sont les ruptures, les continuités, les connivences dans les espaces dédiés – de façon durable ou éphémère – à ces pratiques ? Comment le maillage du territoire par ces lieux interroge-t-il l'inter-territorialité ?

La deuxième altérité problématique touche aux **paradigmes d'action publique**. Nous pensons qu'avec les distinctions métro-montpelliéraines citées plus haut, nous assistons à l'apogée de la « Démocratisation culturelle », un paradigme de politique culturelle fondé sur le primat de l'offre, pensée pour « faire métropole », et qui atteint ses limites. L'enjeu d'observation est donc d'analyser les nouveaux phénomènes tels que les collectifs de spectateurs, les espaces coopératifs, les tiers-lieux, regroupés autour d'un paradigme souvent défini par la notion de « Démocratie culturelle ». Ils constituent un nouveau champ qui produit de la culture d'une façon à la fois plus horizontale, « bottom-up », et transversale entre le domaine culturel reconnu tel et d'autres domaines (social, éducatif, urbanistique, ludique, sportif, etc.). Ici, la question de recherche n'est pas tant de décrire cet essor, que d'analyser ses interactions avec le modèle de l'offre, qui continue d'exister et de rayonner. L'« autre » n'est donc plus le spatialement distant, mais celui dont la proposition culturelle s'écarte du modèle hégémonique. Ici aussi peuvent s'apprécier la nature et le sens des lieux investis par ces initiatives tout à la fois du point de vue de ce qui, en ces lieux, les rend possibles, mais également de leur impact localement, notamment en termes de dynamisation de l'espace.

La troisième hypothèse consiste à examiner ce qui fait la **singularité montpelliéraine** de cette grande transformation des politiques métropolitaines de la culture. Ici, il s'agira de mobiliser un réseau de partenariat (au sein de POPSU METROPOLES, et dehors de lui) pour voir comment ces problématiques (l'inter-territorialité culturelle des métropoles, l'articulation entre politique de l'offre et essor de nouvelles pratiques, entre secteur culturel et autres

domaines d'action) sont traitées ailleurs. Notre hypothèse à ce sujet est que la singularité très forte de la politique culturelle montpelliéraine (sensible à l'occasion de la fusion donnant naissance à l'Occitanie, dans ses rapports avec Toulouse) perd son caractère exceptionnel, et se joue sur une autre scène et selon une autre logique que celle de l'épopée transformationnelle.

~ Les objets d'étude

*Inter-territorialité* : perception de la métropole par les échelons supérieurs ; analyse socio-territoriale des pratiques culturelles, des espaces et formes urbaines intégrant les lieux culturels, des comportements d'acteurs culturels et artistiques, en distinguant trois cercles concentriques : l'espace proprement métropolitain (31 communes) ; l'aire urbaine de Montpellier extérieure à la métropole (75 communes) ; l'espace connexe à l'aire urbaine, mais non comprise en son sein, dans le département de l'Hérault) : 197 communes. En articulation avec une analyse des lieux culturels en termes d'action publique, il est proposé d'apprécier leur forme, sur un périmètre choisi comprenant des lieux situés sur les trois espaces, la diversité des espaces de fabrique et de pratique culturelle. Cette diversité nous renseigne sur les continuités et discontinuités qui participent de la métropolisation ou en discutent la cohérence.

*Changement de paradigme* : analyse de la perception des cultures émergentes de la culture métropolitaine et de ses institutions dominantes, et réciproquement de la perception par les institutions « de l'offre » des perspectives offertes par les nouvelles fabriques artistiques ; analyse typologique des lieux culturels.

*Comparaison* : apprécier, comparativement avec les métropoles pour lesquelles nous disposerons de relais ou de littérature d'appui, la façon dont les deux premiers objets sont construits et vécus ailleurs, afin de mesurer a) la persistance de la singularité culturelle montpelliéraine (et sur quels points) ; b) la convergence vers un modèle relativement standard de « métropole culturelle » (et sur quels points).

~ La méthode

Enquêtes :

- Réinterprétation d'enquêtes de publics par origine géographique et sociales (enquêtes CEPEL, Réseau en Scène, Équipements et événements culturels divers)
- Entretiens semi-directifs (acteurs politiques, administratifs, acteurs culturels, artistiques)
- Répertoire des lieux de culture aux trois échelles, construction de typologies
- Cartographies des lieux culturels
- Étude de cas : zoom sur lieux culturels expression de la démocratie culturelle en actes.
- Arpentage du territoire et enquête visuelle
- Exploration cartographique autour des entités paysagère et des éléments remarquables, spécificités patrimoniales
- Examen de la littérature grise et documents financiers publics et privés
- Participation à des séminaires comparatifs

~ Les attendus

Figurer par la culture la façon dont une métropole fait territoire, au sens non seulement de sa construction institutionnelle interne (Popsu 1), mais de l'organisation de ses liens de rayonnement et de solidarité spatiale avec son hinterland.

Rendre compte des continuités et ruptures formelles associées à la diversité des approches anthropologiques et politiques de la culture.

Figurer la façon dont un territoire métropolitain contribue au changement de paradigme des politiques culturelles, en proposant une nouvelle articulation entre Démocratisation et Démocratie culturelles.

## 2.2.2. Thématique 2 — Littoral

~ La problématique

**Le littoral, espace stratégique et nouveau front métropolitain.**

Le réseau des villes du Languedoc-Roussillon est traditionnellement constitué d'un chapelet de villes rétro-littorales, situées à une dizaine de kilomètres de la mer Méditerranée (Nîmes, Montpellier, Béziers, Narbonne...). En effet, en dehors des quelques villes et villages côtiers (Sète, Agde, le Grau-du-Roi...) et des stations balnéaires développées dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'urbanisation s'est produite en retrait d'un littoral à lido inhospitalier, non pas dans des villes de la mer, mais dans des villes du vignoble. Depuis l'époque romaine, l'arc méditerranéen y est donc tout à la fois structurant, mais, à la différence de la Région PACA voisine, le réseau urbain régional s'enracine à distance de la mer, et maintient une plaine littorale dans sa vocation agricole et de couloir de circulation. Puis, dans les années 1960, la Mission Racine conquiert le littoral sur le modèle d'une économie touristique de masse et familiale, et sous la forme de l'établissement de stations littorales destinées à développer l'économie locale et à concurrencer les autres destinations touristiques du pourtour méditerranéen. La littoralisation des activités a entraîné une urbanisation intense en différents lieux de ce pourtour, aussi bien sur le front de mer qu'en bordure des lagunes (appelées localement « étangs »), souvent en association explicite ou de fait avec les villes de la plaine languedocienne (Nîmes - Grau du Roi Port Camargue, Montpellier - Grande Motte, Mauguio, Carnon, Palavas, Villeneuve-lès-Maguelone, Sète Frontignan, Agde - Marseillan, Cap d'Agde, Béziers - Vias Vendres, Narbonne - Plage et Gruissan, etc.). Mais l'articulation fonctionnelle, institutionnelle et symbolique entre villes rétro-littorales et stations touristiques demeure à ce jour incomplète. Enfin, le changement climatique éclaire sous un nouveau jour le destin de ces espaces littoraux interrogeant quasiment en tout endroit l'hypothèse du repli stratégique lié à l'érosion littorale, l'augmentation du niveau de la mer, ou à la submersion marine.

Depuis les années 1980, ce littoral devient donc un espace stratégique et un nouveau front pour la métropole montpelliéraine. Il concentre des dynamiques (péri-urbaines, démographiques, sociales, économiques, fortes et multiples, parfois contradictoires. Que nous dit l'évolution du littoral languedocien des dynamiques métropolitaines montpelliéraines, à la fois sur le plan des pratiques, des imaginaires et des politiques d'aménagement ? Quels sont les effets de ces dynamiques sur le littoral ? Quelles transformations y observe-t-on ? Comment l'enjeu du développement urbain y croise-t-il sur le littoral l'enjeu de la reconversion touristique et l'enjeu environnemental (risques, changement climatique, etc.) ? Comment les dynamiques et les politiques publiques d'échelles métropolitaines s'emparent-elles des enjeux liés au changement climatique, comme les submersions marines et le recul du trait de côte ?

Nous proposons trois hypothèses de recherche alimentant la réflexion sur le fait métropolitain et sa dynamique littorale.

### **Hypothèse 1. De la ville rétro-littorale à la métropole littorale : entre politiques publiques et pratiques habitantes**

La première hypothèse porte sur le passage d'un modèle de ville rétro-littorale à une métropole littorale. La recherche mettra en lumière l'articulation entre la ville de Montpellier et son littoral dans un double sens : de la ville vers le littoral ; et des communes et stations balnéaires littorales vers la ville. Cette dynamique métropolitaine sera observée à partir de deux sphères majeures des pratiques habitantes : 1. Le littoral comme espace résidentiel (dynamique périurbaine impliquant résidentialisation, mobilités résidentielles et quotidiennes...) ; 2. Le littoral comme espace de loisir de la métropole (aménités environnementales, pratiques récréatives et sportives...). De manière transversale, ces dynamiques interrogent le littoral comme nouveau révélateur des inégalités sociales métropolitaines : quelle place occupe le littoral dans la recomposition de la division sociale de la métropole, qui favorise traditionnellement les espaces de garrigues au nord et nord-est ? Quel inégal accès au littoral pour les métropolitains ?

### **Hypothèse 2. Une métropolisation littorale hors Métropole ? Entre politiques métropolitaines, interterritoriales et dynamiques sociales**

La deuxième hypothèse est que la construction de la métropole littorale est un processus engagé depuis les années 1980, à la fois dans et en dehors de la métropole politique et institutionnelle. Le paradoxe est que dans un espace stratégique littoral en voie de métropolisation, la coupure institutionnelle entre la Métropole et ses communes littorales perdure. Suite à l'histoire de l'intercommunalité montpelliéraine, seules trois communes de Montpellier Méditerranée Métropole sont classées en Loi Littoral (Lattes et Pérols, en tant que « communes riveraines d'un étang salé » ; Villeneuve-lès-Maguelone, en tant que « commune riveraine de la mer ») ; les autres (Mauguio-Carnon, Palavas...) font partie d'autres EPCI (Bassin de Thau au sud-ouest ; Communauté de l'Étang de l'Or au nord-est). Le littoral constitue donc un espace emblématique d'observation de la construction métropolitaine au croisement des politiques métropolitaines, des politiques interterritoriales (entre collectivités, EPCI, Département, Région, Etat) et dans l'entre-deux des politiques publiques et des dynamiques sociales.

Quels sont les effets de cette coupure institutionnelle et de cette construction fragmentaire sur la métropolisation littorale ? Que produit la politique métropolitaine (métropole conçue « dans la Métropole » en commençant par le projet initié par Georges Frêche de « Montpellier jusqu'à la mer », impliquant la conquête de la plaine littorale) ? Que

produisent les politiques interterritoriales (métropole conçue « dans et hors de la Métropole ») ? Et quelle est la capacité de transformation des pratiques habitantes (métropole vécue) ?

### **Hypothèse 3. « L'impossible » métropolisation littorale ? Le littoral, espace de recul ou de (re)conquête ?**

La troisième hypothèse porte sur la viabilité de l'inscription de la métropolisation littorale dans un espace à très forts enjeux et à grande fragmentation politique et institutionnelle. En effet, sur le littoral languedocien, la conquête métropolitaine croise à la fois la reconquête touristique (la requalification et la diversification fonctionnelle des stations cinquantennaires héritées de la Mission Racine) et la gestion de risques littoraux de plus en plus prégnants avec le changement climatique (submersion marine, érosion côtière, inondation, montée du niveau de la mer...). Comment s'articulent les dynamiques d'aménagement, économiques, sociales et environnementales ?

Nous observerons le choc des modèles économiques, des modèles d'aménagement et des représentations sociales. Nous explorerons la « géographie mentale de la métropole » : imaginaire urbain, imaginaire touristique, imaginaire littoral. Au final, assisterons-nous à la conquête littorale d'une « métropole poldérisée » ou au recul stratégique dans une « métropole rétro-littorale » ?

Cette recherche pourra s'enrichir des échanges avec d'autres métropoles littorales dans le cadre du programme national POPSU Métropoles.

Cette thématique « Littoral » sera abordée à partir de deux objets d'étude : le premier concerne les rapports entre métropolisation, résidentialisation littorale et requalification du modèle économique touristique de la Mission Racine, saisi à l'interface de la métropole institutionnelle et de la métropole vécue (acteurs publics, privés et habitants) ; le second concerne les rapports entre métropolisation et gouvernance des risques littoraux.

~ Objet n°1.

#### La métropolisation entre résidentialisation littorale et requalification touristique

Nous prendrons pour objet d'étude les dynamiques immobilières et résidentielles appréhendées sur un transect partant du centre de Montpellier vers la mer, dans et hors de Montpellier Métropole Méditerranée (communes rétro-littorales dans la Métropole / hors Métropole ; communes littorales dans / hors Métropole). Cette recherche s'inscrit dans le champ de la géographie sociale, urbaine, littorale, de l'aménagement et de l'urbanisme.

Nous abordons ces dynamiques à partir d'un gradient de formes urbaines et de l'habitat qui s'inscrivent historiquement dans des modèles économiques et des modèles d'aménagement différents :

- Programmes immobiliers dans le cadre du grand projet urbain ou pas (dans ou hors ZAC) (modèle métropolitain) ;
- Programmes immobiliers des bailleurs sociaux ;
- Lotissements périurbains ;
- Campings, logements des stations (modèle touristique de la Mission Racine) ;
- Cabanes, villas (modèle littoral traditionnel).

Ces formes urbaines et de l'habitat peuvent relever de deux types de dynamique foncière et immobilière : 1. conquête foncière des fronts d'urbanisation et 2. renouvellement urbain (à travers la transformation de l'existant).

Nous approchons la fabrique métropolitaine de manière systémique à partir des acteurs afin de comprendre les intérêts, les pratiques, les représentations et les imaginaires qui sous-tendent la résidentialisation littorale.

- Du côté de la métropole institutionnelle, nous interrogerons les stratégies des acteurs publics (collectivités, intercommunalités, bailleurs sociaux...) et privés (promotion immobilière, groupes hôteliers, bailleurs sociaux, acteurs financiers...) : les processus d'aménagement, les mécanismes de financement, les publics visés et la prise en compte des opportunités/contraintes sur l'espace littoral. Nous articulerons deux échelles d'analyse : le grand territoire (stratégies métropolitaines) et les projets d'aménagement localisés (réalisés ou en cours).
- Du côté de la métropole vécue, nous interrogerons les habitants à travers leurs stratégies résidentielles, foncières et immobilières ; leur participation au fonctionnement métropolitain (leurs pratiques de mobilité et leurs pratiques culturelles) ; en lien avec leurs conditions socio-économiques et la prise en compte des opportunités/contraintes de l'espace littoral.

~ La méthode

- Outils
  - o État de l'art scientifique et analyse de la littérature grise.
  - o Mobilisation de données existantes (démographiques, urbaines, économiques, mobilités...).

- Production de données à travers une enquête : relevés, observations, questionnaires, entretiens semi-directifs (acteurs institutionnels publics et privés, associations, habitants...).
- Traitement cartographique (SIG et CAO).
- Modalités
  - Missions de terrain ;
  - Ateliers de Master d'Aménagement ;
  - Stages d'étudiants ;
  - Organisation de séminaires d'échanges (acteurs de la promotion immobilière, hôtellerie de plein air, chercheurs spécialistes...).
- ~ Les attendus

Identifier et localiser les dynamiques de la métropolisation résidentielle sur l'espace littoral et en saisir les effets à travers quatre entrées :

- La permanence-transformation des lieux et des temporalités dans et hors Métropole (résidentialisation, durcissement des campings, cabanisation, lissage des saisons...);
- La connexion des lieux dans et hors Métropole (à travers les pratiques de mobilités qui interrogent le modèle de la métropole en réseau);
- L'attractivité des lieux dans et hors Métropole (à travers les pratiques culturelles considérées comme emblématiques de la métropolisation car construites et investies par les acteurs publics de la Métropole Montpellier);
- Les limites de la métropolisation à travers la question environnementale littorale (perception des risques, du changement climatique... et réponses à la menace); la question sociale et urbaine (enjeux fonciers, ségrégation et inégalités); la question politique des hiatus entre métropole institutionnelle et métropole vécue.

~ Objet n°2.

### Métropolisation et gouvernance des risques littoraux

Le second objet porte sur les questions de gouvernance que soulève l'émergence des politiques d'adaptation au changement climatique dans les territoires littoraux.

Le problème public des risques littoraux est à la fois transversal à différents secteurs d'action publique et non affecté à un niveau institutionnel spécifique. Il en résulte que, dans l'aire métropolitaine, cette question est investie par différentes entités institutionnelles qui développent des visions et des instruments d'action publique propres, mais également par des acteurs liés à l'économie marine, des associations (naturalistes, représentant des cabaniers, etc.) ou la communauté scientifique qui s'organise progressivement autour des questions de changement climatique et risques littoraux. S'il existe entre ces acteurs des formes de coopération ponctuelles, des forums de discussion professionnels, politiques et scientifiques, la prise en charge des risques littoraux apparaît toutefois fragmentée, freinant potentiellement la capacité d'adaptation de l'aire métropolitaine. Cela pose la question d'un gap de gouvernance - entendue comme « processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés incertains » (Le Galès) - au regard des enjeux économiques, sociaux et politiques liés aux risques littoraux.

Dans ce contexte, à la fois déjà investi et fragmenté, apparaît le besoin de nouveaux arrangements institutionnels pour gouverner la question littorale, qui dépassent les délimitations administratives existantes à l'échelle de l'aire métropolitaine. Il s'agira alors de repérer l'émergence d'espaces de dialogue où se construisent des visions territorialement élargies de la question littorale dans une perspective interterritoriale.

Nous nous intéresserons d'abord à l'émergence (potentielle) de cette question des risques littoraux à l'agenda de la Métropole dans un contexte de changement climatique de plus en plus renseigné par la communauté scientifique locale et de prise de compétence en matière de risque inondation – GEMAPI). Il apparaît ici nécessaire de replacer l'action de la Métropole dans un environnement institutionnel déjà investi par différents niveaux de gouvernement, notamment l'État (stratégie régionale 2018-50) ou la Région (SRADDT qui prévoit un volet littoral ou Plan littoral 21). La focale portera sur les jeux d'acteurs (État-collectivités, publics-privés, inter-collectivités), les cadres cognitifs et normatifs qui se déploient sur ces questions et le choix des instruments d'action publique et leur articulation (planification territoriale, dispositifs financiers, fonciers, « relocalisation » ou « recomposition spatiale », ingénierie écologique...) et les forums/lieux de rencontre et d'articulation entre ces différents niveaux.

On s'intéressera dans un deuxième temps plus précisément aux rapports, sur ces questions, entre 3M et les collectivités littorales voisines à travers la question des solidarités (inter)territoriales qui se pose clairement face aux risques littoraux. Le bassin de Thau constitue de ce point de vue un lieu d'observation intéressant : localisation de deux communes littorales de Sète Agglopol Méditerranée dans l'aire urbaine de Montpellier, multiples projets de fusion entre les EPCI-FP de Thau et Montpellier depuis les années 1990, place du port de Sète dans le projet de « Montpellier jusqu'à la mer », etc. Il en va de même pour le bassin de l'Or au regard de la proximité immédiate de Montpellier, des interdépendances économiques qui en découlent et de la volonté historique d'extension de la métropole sur ce territoire.

~ La méthode

- Analyse documentaire : étude des documents de planification et/ou de programmation (POS/PLU, SCoT, PLUi, PCAET, CPER, SRADDT...), des documents de doctrine, notes et circulaires de l'État, des documents de communication institutionnelle, suivi de la presse régionale, etc.
- Entretiens semi-directifs avec les acteurs concernés : élus, responsables territoriaux, techniciens des collectivités locales et des établissements publics concernés, acteurs économiques (du tourisme notamment), services de l'État, associations de d'habitants, de protection de la nature, etc.
- Mobilisation de terrains et de matériaux complémentaires pour aborder l'inter-territorialité : 2 programmes Fondation de France en cours (programme 1 : prise en compte et gouvernance des risques littoraux dans le Sud Biterrois et le territoire de Thau ; programme 2 : prise en compte et gouvernance des risques littoraux dans le territoire de l'étang de l'Or).
- Éclairage comparatif : outre la comparaison avec les autres métropoles littorales de POPSU, nous proposons d'introduire un éclairage comparatif international Montpellier-San Francisco (projet MUSE en partenariat avec l'Université de Californie Davis sur la gouvernance littorale de la Baie de San Francisco). San Francisco est en effet confrontée à des problématiques relativement proches de celles de Montpellier.

~ Les attendus

- Identifier les espaces de construction du problème littoral à l'échelle de l'aire métropolitaine.
- Analyser le contenu des différents discours de politique publique, au sein de l'aire métropolitaine comme dans les territoires littoraux qui la bordent, concernant l'adaptation aux risques littoraux : comment le problème est-il défini ? Quelles solutions sont soutenues ? Quels instruments sont mis en œuvre ? Par quels acteurs les questions de l'inter-territorialité et de la solidarité territoriale sont-elles portées ? Quelles conceptions du système métropolitain sont véhiculées à ces occasions ?
- 3. Identifier les espaces de dialogue, les dispositifs vecteurs d'inter-territorialité mais aussi d'inter-sectorialité (entre les questions de risques, d'environnement, d'aménagement, d'économie...), qu'ils aient été prévus pour cela ou non (structures ou procédures de coordination inter-institutions, comités de pilotage divers, etc.), et les potentielles « duplications », sur les enjeux littoraux, de dispositifs et de partenariats développés par la Métropole sur d'autres enjeux.

### 2.2.3. Thématique 3 — Foncier

~ La problématique

**La métropole dans son territoire en ses formes : attractivité foncière et diversité instrumentale**

La croissance urbaine, alimentée par une croissance démographique forte et constante sur le territoire, a généré un fort étalement urbain. Plusieurs territoires ont développé des stratégies de planification (SCoT, PLUi), de maîtrise foncière et de projets urbains durables (parfois consacrés Eco-cités, Eco-quartiers, labels divers) présentées comme étant aptes à corriger ses effets dévastateurs, y compris sur l'agriculture et la biodiversité. Elles ont visé à organiser de plus fortes densités urbaines, en limitant l'empreinte des villes sur les milieux, tout en garantissant le caractère attractif des nouveaux espaces urbains aux populations.

Il y a lieu d'interroger la manière dont les nouvelles formes urbaines et territoriales opèrent dans les différents territoires du système « métropolitain/non métropolitain » (depuis son épicerie jusqu'aux territoires distants) et dans les stratégies développées par les acteurs publics avec les acteurs privés pour organiser le développement des territoires et le maintien des conditions environnementales qui suscitent l'attractivité du territoire. Tout cela au prisme d'un contexte global, entendu à l'échelle du grand territoire, qui est marqué par des pressions foncières qui se manifestent très inégalement selon les territoires et des marchés immobiliers au comportement aussi contrasté.

En ce sens, trois pistes complémentaires semblent émerger dans l'étude de la dimension foncière et urbaine du grand territoire. Elles articulent valeurs, formes et instruments. Premièrement, il semble pertinent d'interroger les logiques foncières et économiques à l'origine des (ou associées aux) différentes phases d'urbanisation de la métropole, mais également du développement de certains territoires distants. Qui sont les acteurs ? Quelles sont leurs dynamiques ? Leurs motivations ? Deuxièmement, comment cette impulsion se traduit-elle en termes de formes urbaines ? En quoi l'urbanisation en cours modifie-t-elle le visage de la métropole montpelliéraine et des autres agglomérations de notre aire d'étude ? Parallèlement, toujours sur ce plan, quel sens donner à l'orientation prise par les territoires non métropolitains ? Il s'agit dans cette seconde thématique de comprendre l'urbanisation comme une succession de programmes qui ont depuis les années 1970 profondément modifié la perception qu'ont les habitants de leur territoire. Troisièmement, comment les élus des différentes intercommunalités ont-ils fait face à ces logiques d'urbanisation et comment ont-ils adapté leurs instruments légaux (PLU, SCoT, etc.) aux défis portés par la métropole, qui aujourd'hui l'obligent à se penser dans le grand territoire ? Existe-t-il une forme d'homogénéisation de ces instruments ou au contraire est-ce la diversité qui marque ces différentes productions ?

~ Les objets d'étude

**Valeurs foncières et attractivité des territoires** Dans ce contexte, il y a lieu d'interroger la manière dont le secteur immobilier existe comme marché au sein de la métropole institutionnelle et dans les territoires situés à proximité de cette dernière ou « reliés en réseau » avec cette dernière. Quelles sont les stratégies développées par les acteurs publics et les acteurs privés pour organiser le développement/renouvellement urbain à l'aune d'exigences liées à la durabilité, la résilience et le bien-vivre ? Comment ce jeu d'acteurs s'organise-t-il à l'échelle de la métropole et au-delà : dans une forme réticulaire, hiérarchisée, ou plus originale ? Par ailleurs, d'où proviennent les fonds associés à ces projets de renouvellement urbain : émanent-ils d'acteurs et d'investisseurs locaux (des formes de mécènes intéressés) ou bien d'un marché national, voire mondial de l'investissement foncier et immobilier (enjeu de la financiarisation de l'urbain et de ses conséquences concrètes en matière de production immobilière, résidentielle ou tertiaire) ? En outre, observe-t-on une récurrence de certains types d'acteurs sur certains types de territoires ?

L'enjeu est double puisqu'il s'agit à la fois de produire, sur un mode économe, les formes architecturales et urbaines en capacité de porter le devenir du territoire métropolitain (son attractivité), mais également jouer le jeu des solidarités locales. Cette tension se lira à l'échelle de la Métropole comme dans les relations que développe la Métropole avec les territoires distants, qu'ils soient pris par les dynamiques métropolitaines ou qu'ils y échappent.

**Logiques instrumentales et normes communes** La deuxième piste interrogera et comparera les différents instruments mobilisés dans le grand territoire à partir de plusieurs périmètres/situations tests. Il s'agira d'abord de comprendre comment des communes, les intercommunalités ont pu mettre en adéquation leurs visions du futur de leurs territoires au travers des SCoT et comment cela a trouvé une traduction concrète dans la production de l'espace. Comment les documents de planification ont-ils été construits, négociés, voire contestés ? Sont-ils le fruit d'un consensus ou d'un compromis, auquel cas au bénéfice / au détriment de qui ? En retraçant la genèse de la conception de ces instruments qui servent de cadre à l'action, on constate aussi bien une différenciation dans leur caractère restrictif et dans leur application, que parfois la mobilisation massive d'un même instrument. Au-delà de l'instrument, quels sont les principes et les normes communes que l'on peut identifier derrière des oppositions fortement revendiquées de politiques foncières ?

L'articulation de la connaissance fine des acteurs de la chaîne de l'immobilier et de la genèse des documents de planification qui servent de cadre à l'action de ces derniers visera à dégager les modalités de la coordination voire de la co-construction publique / privée du territoire métropolitain. Quels sont les scènes de négociation, les espaces et les acteurs intermédiaires, les lieux d'acculturation réciproque qui échappent au radar des outils juridiques mais permettent de comprendre la marge de manœuvre des uns et des autres ?

**Logiques de forme et ville vécue** Avec cette dernière piste, il s'agira de questionner l'espace urbain et l'extension foncière de la métropole comme créateur d'espaces de vie. En effet, la métropole montpelliéraine, héritière de l'ancienne agglomération, a connu une expansion démographique et urbaine fulgurante à partir des années 1970. Aujourd'hui cette réinvention constante du territoire montpelliérain se poursuit tant à l'échelle de la ville centre qu'au travers des communes de la métropole et hors-métropole.

Il s'agira d'interroger dans ce cadre les projets récents d'urbanisme et la façon dont les aménageurs et la métropole abordent la création de ces nouveaux quartiers comme espace de vie. Quels sont les espaces sociaux associés à ces projets ? Quelle est la vie envisagée dans ces derniers ? Qu'est-ce que vivre dans un îlot central nouvellement créé à Port-Marianne ou dans un nouveau quartier de Mauguio, Lunel, Frontignan, Gignac, Quissac ou Clermont-l'Hérault ? Cela nécessite d'investiguer les formes de commerce, et diverses aménités qui sont associées à ces créations, en particulier la façon dont les mobilités sont intégrées à la conception de ces quartiers : la forme retenue est-elle propice à sortir du modèle « tout-automobile » aujourd'hui décrié dans son association à l'étalement urbain ? Comment sont pensées les mobilités (notamment les mobilités douces) dans les nouveaux quartiers et celles connectant ces derniers aux autres espaces de la métropole (notamment les transports collectifs) ? Plus généralement, il s'agira donc de s'interroger, à l'échelle métropolitaine, sur les différentes philosophies urbanistiques à l'œuvre dans ce territoire et les possibles continuités ou ruptures qu'elles sont susceptibles d'introduire.

Dans cette perspective, il semble nécessaire d'aborder la ville comme organisation spatiale formalisée ayant un impact direct sur les représentations des habitants, des élus et des professionnels. Ainsi, en quoi les continuités ou les discontinuités territoriales, notamment à propos du périurbain, affectent-elles la notion de ville pensée ? De même quelle est l'image mentale qui transparaît de cette métropole sans cesse en réinvention architecturale, urbaine et paysagère ?

Valeurs, instruments et forme : cela pose l'ancrage de la métropole dans son territoire local/régional. Ici, l'Autre « distant » est abordé dans sa totalité. L'ensemble des ressources territoriales font sa richesse et viennent dialoguer avec ce que la Métropole porte comme richesses. C'est moins ici une inter-territorialité qui se joue qu'une méta-territorialité qui invite à dépasser par exemple l'idée de contrat de réciprocité ou du moins de la déployer dans le cadre d'un projet total pour le grand territoire. Dans la mesure où il s'agit désormais de travailler à la construction territoriale de la Métropole, se pose la question de l'adéquation entre territoire institutionnel et territoire vécu : pourquoi le territoire de la Métropole (avec ses périmètres d'incarnation successifs) ne se laisserait-il pas investir par ce qui fonde historiquement/géographiquement le grand territoire ?

C'est donc bien de l'enjeu foncier et de son évolution que se saisit cette proposition, depuis le territoire communal de Montpellier (avec l'objectif déjà ancien de construction de la grande ville) jusqu'à celui de son agglomération (socle de l'affirmation métropolitaine) ; les territoires distants sont également au cœur de l'observation comme autant de composantes en sommeil/réveil de la métropole territorialisée. L'attention porte donc sur les manifestations de cet enjeu foncier ; manifestations assez disparates il est vrai du point de vue de ce qui façonne l'attractivité résidentielle ou, a contrario, fait le manque d'attractivité de territoires pourtant proches, dont les destinées respectives peuvent pourtant être considérées comme liées. Sur le plan des orientations données à leur développement et leur aménagement, ces territoires pourront apparaître fragmentés, disparates, inégaux voire conflictuels. Si cela se vérifiait, la conscience politique de la métropole territorialisée, condition première de son avènement, peut-elle s'en accommoder ? Sur la base de quels principes partagés ou partageables ? Si non quelle politisation, quel « commun » au-delà des écarts de ressources, de formes, de compétences, de visions ? Quelles seraient alors les nouvelles formes de régulation permettant de faire tenir ensemble ces territoires ?

~ La méthode

L'enquête se veut principalement qualitative.

- Codétermination de situations « tests » (critère : attractivité)
- Exploration bibliographique : littérature grise (études, rapports, etc.) et scientifique
- Examen des documents d'urbanisme (PLU, PLUI, SCoT, PLH, etc.)
- Entretiens (élus, techniciens, aménageurs, promoteurs, etc.) afin entre autres objectifs à préciser de 1. Dresser les jeux d'acteurs (plusieurs configurations possibles), notamment établir le panorama des promoteurs dans le territoire, et leurs interactions avec les acteurs publics 2. Croiser leurs points de vue et établir les modalités de la co-production
- Relevés de terrain (photographies de paysages en mutation, typologies de morphologie urbaines, typologies architecturales)
- Cartographie (notamment repérer les points chauds de la production urbaine : projets exceptionnels, extension urbaine planifiée, étalement urbain non planifié)

- Enquête « habitants » : Interrogation de leur vision de la métropole, de la ville. Est-ce que vivre en dehors de la métropole institutionnelle fait de l'habitant un extra-métropolitain mental ? Interrogation de leur rapport à l'urbanité et au vécu au sein de leur quartier (qu'est-ce que vivre dans un quartier attractif (Port-Marianne) ou en attente de réhabilitation (Les Cévennes) ? Est-ce que la forme, l'attrait, l'architecture du quartier a un impact sur la vision du monde, le ressenti vis-à-vis de la métropole ou même de l'État ? Cette enquête habitant pourrait passer par des questionnaires ou des entretiens mais nécessitera des entretiens exploratoires dans les deux cas ; elle s'appuiera également sur la réalisation de cartes mentales par les personnes enquêtées afin de matérialiser leur espace vécu.

~ Les attendus

Globalement, l'objectif est de participer à la compréhension des processus (nature et intensité) permettant aux acteurs de la Métropole de la penser dans son grand territoire, donc bien au-delà de son périmètre institutionnel, et même par-delà les EPCI limitrophes, pour toucher aux territoires certes distants des logiques métropolitaines, mais en capacité de déployer des centralités remarquables.

Dans le détail, comprendre selon quel « modèle/mode » se joue aujourd'hui la production de l'espace dans la grande ville (commune de Montpellier), dans le territoire métropolitain (institutionnel), à l'échelle de l'aire urbaine ou encore à la grande échelle. Les attentes portent tout à la fois sur la nature, les formes et la qualité des correspondances inter-scalaires, et sur la possibilité de l'articulation, en un tout cohérent, des investissements rendant possibles l'action, des options retenues pour la réaliser et des formes privilégiées auxquelles le processus aboutit.

### 3. LE DISPOSITIF DE TRAVAIL ET LE FONCTIONNEMENT ENVISAGÉS POUR LA PLATEFORME LOCALE

Nous entendons par plateforme locale, le lieu de rencontre des chercheurs et des acteurs combinant un objectif (tester un résultat de recherche intermédiaire, réagir à une étude cas, etc.) et une modalité de coproduction (faire projet ensemble, brainstorming, lecture critique, etc.) prenant appui sur un ou plusieurs dispositifs/formats (workshop, jeu de rôles, focus group, atelier, miniconférence, etc.)

#### 3.1. Conception de la plate-forme locale

##### 3.1.1. Participants (détails cf. 5.)

La plate-forme accueille différents profils de participants :

- Les **membres permanents** suivent de façon continue la recherche et prennent une part active à la coproduction. Ils sont les premiers destinataires des livrables. Ils ont directement pris part à la conception de la plateforme. Les membres peuvent être des élus et/ou issus des services.
- Les **membres invités** n'inscrivent pas leur participation dans la continuité. Leur statut d'invités ne les empêche cependant pas d'être régulièrement présents. Ils sont invités parce qu'ils sont, dans leurs métiers ou au titre d'autres implications institutionnelles, des animateurs permanents du champ de l'urbanisme, de l'aménagement, de la production de l'espace, etc.
- Les **experts** constituent un troisième profil. Ils se caractérisent non par leur qualité ou statut (ils peuvent être chercheurs comme techniciens dans le public ou le privé par exemple), mais par leur connaissance ciblée et approfondie d'un sujet, constituée par une expérience longue ou intense (dans l'action, la réflexion, la recherche, etc.) de situations très concrètes.
- Enfin, le dernier profil correspond à une **voix critique**. Les appartenances à ce profil sont potentiellement nombreuses. Elles restent à définir. L'enjeu est simple : disposer d'un regard quelque peu extérieur non directement impliqué dans la recherche ou l'action.

##### 3.1.2. Modalités de coproduction praticiens/chercheurs

Quelques principes régissent la plateforme et donc les échanges et la co-production. Ils peuvent être résumés par l'idée d'intelligence collective. Dans le détail, trois premiers principes méritent d'être évoqués. Le premier insiste sur la nécessité de **partager l'objectif de production** autrement dit de rendre compatibles ou du moins de pas nier les fins habituellement poursuivies par les uns et les autres en posant le contour des attendus partagés. Un effort s'impose quant à la constitution d'un langage commun, d'une adaptation du chercheur vis-à-vis des acteurs (technicien, élu, etc.) posant un regard réflexif sur leurs actions respectives, mais également de l'acteur face au chercheur devenant, le temps de la recherche-action, « partenaire ». Deuxième principe, la conscience et la volonté d'investir **un même questionnement et de mêmes objets**. C'est ici l'entente entre savoir dit « savant » et savoir dit « pratique » ; ceci invitant à considérer les porosités entre théorie et pratique de part et d'autre. Un dernier principe, de connaissance, implique un travail préalable de **meilleure maîtrise des pratiques de recherche-action**, mais également de recherche-collaborative. Il s'agit là d'un principe de précaution visant à ne pas engager trop vite la recherche-action sans s'assurer auparavant de la bonne compréhension par tous de ce qu'elle représente et permet notamment sur le plan méthodologique. A cette fin, le consortium engagera ses travaux par un temps de ressaisie et de reformulation tout à la fois des enjeux soumis par la Métropole et du détail qui constitue la proposition de recherche. Nécessairement, au-delà de l'enquête, c'est au cœur de la plateforme que cette coproduction opérera.

A cette fin, nous proposons un dispositif qui permettra de **reformuler et fabriquer les enjeux et transversalités de la recherche**. Pour cela, un membre de l'équipe assumera une position d'extériorité à même de favoriser un travail croisé qui, par itération permettra de fabriquer une distance réflexive collective. Remarquons que bien souvent, les réponses aux programmes de recherche, quels qu'ils soient, se font en fonction d'un calendrier resserré et entre des partenaires qui ne se connaissent pas forcément bien au départ. Il s'agit donc de parer cette limite souvent présente dans ce type de partenariat mais finalement peu travaillée. Aussi, nous proposons un dispositif qui devrait permettre un travail de reformulation et favoriser les transversalités (chercheurs/chercheurs, chercheurs/Métropole). Ce dispositif, qui correspond à la recherche-action (fabriquer collectivement une connaissance qui permettra de vérifier et/ou d'affiner nos hypothèses de départ pour les rendre plus opérantes dans le cadre de futurs projets métropolitains), s'appuiera sur deux opérations en itération.

- Re-formuler les enjeux généraux de la recherche. Il s'agira d'interroger tout autant les acteurs de la Métropole sur les enjeux identifiés que les chercheurs sur les questions de recherche pour voir comment les uns et les autres se reformulent au fur et à mesure des avancées de la recherche. L'objectif est de prendre au sérieux cette notion d'enjeu pour la travailler en lien avec les représentations des partenaires du programme et les résultats de la recherche (ce que le terrain révélera notamment).
- Travailler la thématique partagée. Cette thématique partagée, les chercheurs en ont proposé « une interprétation » à partir de la formulation des enjeux par la Métropole. Le dispositif de prise de recul s'intéressera à voir si des glissements autour de cette thématique s'opèrent ou non. Il s'agira d'interroger la pertinence ou l'adéquation de cette thématique partagée en regard de la reformulation des enjeux qui s'affinent, et se découvrent souvent, à l'aune du terrain, des réalités vécues par les acteurs, des ressources, freins, etc.

### 3.1.3. Formats retenus

La plateforme articulera plusieurs dispositifs qu'il reste à examiner à l'aune des besoins. Parmi ceux-ci :

- La réunion assez formelle pour le suivi du programme (membres permanents)
- La mini-conférence pour rendre compte et débattre.
- L'atelier (membres permanents, invités, experts, critique) pour soumettre l'avancement des travaux sur les thématiques au regard autre, travailler ensemble et faire progresser la connaissance dans la coproduction. Plus précisément, un atelier des énergies créatives métropolitaines (restitution de travaux avec une communauté élargie ouverte au monde professionnel et à la société civile) est évoqué.
- Cette base sera complétée au terme du premier semestre de recherche, puis mise à jour in itinere. Projekt, en lien avec les membres permanents de la plateforme et le consortium de recherche, travaillera à la définition de dispositifs adaptés aux besoins de la recherche et à la nécessité de la coproduction. Conçus sur mesure, ils peuvent difficilement être anticipés.

### 3.1.4. Fréquence des temps d'échanges

En termes de fréquence des temps d'échanges, il semble important de donner à la plateforme autant de rythmes que de dispositifs articulés entre eux. De façon plus générale, l'idée de :

- Flux continu doit exister c'est-à-dire que les échanges doivent pouvoir se faire à tout moment,
- Réaliser un point d'étape pour livrer des éléments transmissibles.
- Pouvoir interpellier, susciter la réaction, au besoin.

### 3.1.5. Effets attendus

Dans l'immédiat, l'enjeu est de parvenir à donner corps à cette recherche-action. Mais les attendus assez généraux sont doubles. Permettre de porter un regard sur un mode de faire partagé (l'évaluer en quelque sorte) et dresser des perspectives de collaboration future (autour des questions urbaines) qui reposerait sur ce mode si toutefois il devait présenter un haut niveau de satisfaction partagé.

#### **La recherche-projet par le design : une réponse aux enjeux métropolitains, une métropolisation par la recherche**

Fabriquer la métropolisation par la recherche en design. La perspective ouverte à travers le prisme de l'innovation par le design et accompagnant les trois thématiques partagées, invite ainsi à penser la métropolisation dans et par l'action in situ tout en l'étudiant, via l'ensemble des acteurs du territoire. La métropolisation est autant pensée et mise en action comme un objet à étudier que comme un projet à fabriquer.

La logique de recherche-projet est constituée d'une dynamique de design permettant de constituer un objet de recherche et de coproduire de manière inclusive. En se différenciant de la recherche-action et en complémentarité de cette dernière, la démarche de recherche-projet est guidée par le projet collectif, collaboratif, somme de volontés individuelles et participantes de la métropole montpelliéraine.

L'expérience d'atelier participatif constitue une base empirique de connaissance individuelle et collective, à l'écoute des besoins et des désirs et soucieuse des (en)jeux des représentations. La recherche-projet passe notamment par cette modalité spécifique, afin de faciliter l'engagement des participants, de niveler les statuts et les positions sociales, de faire état d'un point d'étape, de sonder ou comprendre une situation et de co-crée. Cette démarche accompagne l'idée d'une métropolisation avec les autres, pour la penser et la fabriquer ensemble. Il est ainsi proposé par un processus de recherche des outils innovants permettant de se saisir de la dynamique de métropolisation du territoire montpelliérain, par l'assemblage d'acteurs et les possibilités d'échanges et de communication.

**Un objectif d'innovation territoriale.** Le modèle dit « des quatre hélices » en tant que schéma vertueux d'innovation sociale, par la mise en synergie de plusieurs « mondes » de la métropole, est proposé comme contexte idéal de cette recherche-projet, et ce, pour les trois thématiques étudiées. En complément de l'implication du monde savant par les équipes de recherche, du personnel politique et administratif, les actions de coproduction et de design participatif envisagent d'inclure par ailleurs le monde de la société civile (habitants et usagers montpelliérains), ainsi que le monde de l'entreprise et associatif (professionnels et organisations). Cette rencontre nourrira non seulement la connaissance des situations et problématiques soulevées sinon de penser et de co-créer « ensemble » la métropole comme un processus d'appropriation. Considérer ce modèle collaboratif permettra par ailleurs d'anticiper voire amorcer l'innovation territoriale recherchée. Cette vision sera encouragée dans le pilotage, les dispositifs de recherche, les livrables et le processus global.

**Des dispositifs adaptés à chaque niveau d'intervention** pour réaliser ce processus d'appropriation métropolitaine, la démarche de recherche-projet intervient à plusieurs niveaux du projet général de recherche :

- Au niveau des études et enquêtes liées aux thématiques, en incitant la démarche de recherche-projet par le co-design. En cela, il s'agit d'accompagner les propositions de recherche dans ce sens selon les besoins et possibilités.
- Au niveau de la démarche interne de l'équipe, par une animation des dispositifs de restitution et de pilotage, dans le cadre de la plateforme locale permettant cette coproduction recherchée. Un travail transversal est envisagé avec les équipes et les différents représentants et participants de la plateforme locale.
- Au niveau de la stimulation des ambitions des études par thématiques ou en complément de celles-ci, l'on mise sur l'organisation des échanges constitutifs des moments d'état de travaux à l'attention du public, mais également des moments de coproduction avec les acteurs publics et privés du territoire montpelliérain.

### 3.2. Livrables : nature et forme

- Cette proposition de recherche retient la production de Cahiers et d'entretiens filmés POPSU, tels que présentés le 5 octobre. Il s'agit là de livrables à visibilité nationale voire internationale.
- Pour assurer la production au fil de l'eau, outre le dispositif de la mini-conférence qui pourra aboutir à la production d'une note, le principe même de la note trimestrielle est retenu. La note trimestrielle se donne comme objectif de mettre à disposition des membres permanents (ou de tout ou partie des autres membres) un état des travaux engagés en focalisant par exemple sur un objet d'étude de la thématique x, une étude cas, etc.
- L'atelier pourra également se traduire par la formalisation d'un document rappelant les questions motivant sa tenue sous la forme d'un énoncé problématique, les modalités de participation et d'animation, les grands éléments de conclusion auquel il permettra d'aboutir.
- Sur le plan de la diffusion locale et régionale ciblée (professionnels) et grand public, la Métropole recourra à ses moyens propres.

### 3.3. Dispositifs de valorisation projetés

#### 3.3.1. Nature des dispositifs

Il s'agit bien ici d'évoquer les actions de valorisation de la recherche-action. Les actions directement liées à sa mise en œuvre sont précisées au 2.

- Un séminaire par thématique
- Un colloque de restitution
- Un ouvrage collectif
- Un numéro de revue dédié (ou dossier)
- Sous réserve, l'idée d'une exposition grand public a été évoquée.

#### 3.3.2. Calendrier indicatif

Une fois la convention cadre et les conventions locales activées, les travaux seront engagés et se dérouleront, selon un premier niveau de précision, comme suit. À l'engagement de la recherche, pour chaque thématique seront définis les dispositifs de coproduction sur lesquels les chercheurs / acteurs entendent prendre appui.

Phases 2 ans +1	Objectifs
Semestre 1 Phase préparatoire et exploratoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reformulation et fabrication des enjeux et transversalités de la recherche</li> <li>- Mise en place de la plateforme (programmation) en lien avec la préparation et programmation de la recherche (fiches projet par thématique et objets investis)</li> <li>- Explorations bibliographiques et documentaires</li> <li>- Entretiens exploratoires</li> <li>- Engagement thématique partagée</li> <li>- Grand entretien POPSU</li> </ul>
Semestres 2 et 3 Phase d'enquête	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement des enquêtes thématiques locales</li> <li>- Collecte de données</li> <li>- Analyse et premiers résultats</li> <li>- Séminaire thématique partagée</li> <li>- Séminaire thématique x</li> </ul>
Semestre 4 Phase de consolidation et de synthèse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolidation des terrains</li> <li>- Approches comparatives</li> <li>- Synthèses</li> <li>- Séminaire thématique y</li> </ul>
Semestres 5 et 6 Phase de valorisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séminaire thématique z</li> <li>- Colloque de valorisation à Montpellier</li> <li>- Numéro de revue</li> <li>- Ouvrage collectif</li> </ul>

### 3.3.3. Modalités de diffusion

Localement, l'ensemble des réseaux universitaires et de recherche comme les réseaux plus institutionnels attachés aux collectivités ou plus professionnels seront sollicités. Il est entendu que la diffusion sera adaptée au format retenu ainsi qu'aux thèmes abordés.